



# RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PELLES HYDRAULIQUES

O Durée 8 heures

Date début prochaine session

sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue /

Q LIEU DE LA FORMATION

**Référence**: E3074

Formateurs: Les formateurs de l'IFSB.

**Effectif max**: 3 participants **Quand**: Suivant planning et sur

IFSB ou sur le site de votre société

demande Langue : FR;DE Tarif : 490,00 € HTVA

**H** ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

# **PUBLIC CIBLÉ**

Les salariés des entreprises de construction

# **OBJECTIF**

Être capable de conduire des pelles hydrauliques en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accident (AAA)

## **CONTENU DE LA FORMATION**

#### Théorie:

- Réglementation
- Technologies et caractéristiques des engins
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles d'utilisation et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Signalisation et balisage
- Techniques d'élingage et accessoires de levage

#### Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manipulation
- Elingage de charges
- Fin de poste

# PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation et aux personnes titulaire d'une attestation à la conduite en sécurité dont la date arrive à expiration.

# **PÉDAGOGIE**

La pédagogie s'articule entre une alternance Théorie/Pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'une pelle hydraulique.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

A l'issue du recyclage, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation.

Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à l'évaluation pratique.

En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

